

sirop ou la solution chlorhydrique du Codex contiennent, pour une cuillerée à soupe, 25 centigrammes de phosphate bicalcique;

2° Les glycéro-phosphates, qui présentent l'avantage d'offrir le phosphate à l'économie en combinaison organique. Les glycéro-phosphates de chaux, de soude, de potasse, de magnésie se donnent à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme par jour. On peut les employer soit isolément, soit associés. La voie hypodermique jouit actuellement d'une grande faveur : des ampoules stérilisées et contenant chacune la dose voulue se trouvent toutes préparées dans le commerce;

3° Les hypophosphites de soude ou de chaux, qui se donnent à la dose quotidienne de 10 à 50 centigrammes. Le sirop du Codex en contient 20 centigrammes par cuillerée à soupe;

4° L'acide phosphorique. Ce médicament passe pour modifier la désassimilation, tandis que les précédents activent l'assimilation. En thérapeutique, il donne lieu souvent aux mêmes résultats favorables. Comme toutes les autres préparations phosphatées, il doit être ingéré en même temps que les aliments.

On emploie la potion suivante :

Acide phosphorique officinal.....	1 gramme.
Sirop de sucre.....	25 grammes (facultatif).
Eau distillée.....	175 grammes.

Un verre à liqueur au milieu du repas.

ARSENIC. — Les arsenicaux agissent également comme modérateurs de la dénutrition. Les granules de Dioscoride, la liqueur de Fowler, les solutions d'arséniate de soude (2 centigrammes pour 100), le cacodylate de soude, seuls ou associés à des amers (gentiane, noix vomique, etc.), sont employés par petites cures intermittentes de dix à quinze jours.

On n'usera de la médication ferrugineuse qu'avec une certaine circonspection.

Régime alimentaire. — Comme le diabète phosphatique précède souvent le diabète sucré confirmé, qu'il en est même une modalité dans la forme du diabète alternant (Teissier), il est toujours prudent de restreindre l'usage des aliments sucrés et des féculents. D'ailleurs, on peut, avant de fixer le régime, tenter l'épreuve de la glycosurie alimentaire. Si elle est positive, on se rapprochera du régime antidiabétique; si elle est négative, on peut prescrire les féculents riches en potasse (haricots, lentilles, fèves, etc.). Les viandes de bœuf et de mouton, les poissons, les huîtres, les laitances, le caviar, les cervelles, les ris de veau, les œufs sont à recommander. Presque tous les fruits sont autorisés.

En boisson, on prendra du lait, des vins à titre alcoolique faible et coupés d'eau, du café en petite quantité.

Règles hygiéniques. — Ce sont généralement les mêmes qu'au chapitre précédent (voir *Diabète sucré*).

Traitement hydro-minéral. — Durant la période d'état, les eaux les plus opportunes sont : Vals, Royat, Saint-Nectaire, Saint-Amand; et Contrexéville, Martigny-les-Bains, s'il y a des accidents de lithiase phosphatique.

Lorsque l'état général est affaibli, les indications comportent les cures thermales du Mont-Dore, Salins, Salies, La Motte-les-Bains ou Lamalou.

DIABÈTE AZOTURIQUE.

Moyens pharmaceutiques. — Le traitement médicamenteux du diabète azoturique est soumis aux symptômes capitaux que cette curieuse maladie provoque. On s'efforcera surtout de s'opposer à la dénutrition extrême, quelquefois très rapide. Aussi, la plupart des médicaments dont nous avons parlé aux chapitres précédents trouvent, suivant les cas, leur emploi : quinine, opium, antipyrine, bromure, phosphates, etc.

Trousseau a préconisé la valériane à haute dose (15 à 20 grammes). M. Bouchard, par ce même moyen, a observé des guérisons et en élevant la dose jusqu'à 30 grammes d'extrait de valériane.

Régimes alimentaires. — L'alimentation la plus azotée possible sera conseillée au malade : viandes, poissons, œufs, lait, beurre en abondance, graisses, sucres (en dehors du diabète sucré naturellement), légumes farineux, haricots, pois, lentilles, fèves, etc. S'il n'y a pas de troubles gastriques, la suralimentation sera faite au moyen de repas supplémentaires. Certains malades présentent de l'exagération de l'appétit et même de la boulimie. On respectera ce symptôme. De même qu'il faut laisser boire à discrétion les diabétiques, il faut laisser manger à leur appétit les azoturiques.

Toutes les boissons, quelles qu'elles soient, sont autorisées, même l'alcool. On évitera néanmoins de dépasser ici la mesure et l'on ne dépassera pas la ration quotidienne de 60 grammes.

Règles hygiéniques. — Si l'affaiblissement est progressif, il faut conseiller au malade le repos absolu au lit. Quand l'état général le permet, on recommandera des exercices physiques paisibles et pris au grand air. L'hydrothérapie chaude pratiquée le matin et suivie d'un repos au lit a de bons effets. L'azoturique doit porter des vêtements de laine chauds; il est d'ailleurs exposé, du fait de l'abais-

sement de sa température (Lecorché, Robin), à souffrir, plus que tout autre, des refroidissements.

Traitement hydro-minéral. — Les eaux de Royat, Vals, Vichy, Marcols, Saint-Nectaire et la Bourboule sont favorables aux azoturiques.

DIABÈTE INSIPIDE (POLYURIE NERVEUSE, DIABÈTE HYDRURIQUE).

Nous ne reparlerons pas ici de ce qui a été dit aux précédents chapitres, auxquels nous renvoyons pour l'administration des médicaments employés dans cette affection. Les plus efficaces sont l'opium et la valériane. On peut associer ou alterner les valérianates de zinc et d'ammoniaque avec l'opium. Le bromure de potassium, dans maints cas, est efficace; de même l'antipyrine.

Certaines substances, telles que le camphre, l'asa fœtida, le castoreum, ont été administrées. D'autres encore, qui peuvent agir par simple suggestion.

La modération, dans la quantité des boissons absorbées, est ici à exiger.

Le diabète insipide est si souvent d'origine névropathique que, plus que dans les autres diabètes, l'hydrothérapie et l'électrothérapie y trouvent leurs meilleures indications. Outre l'électricité statique, on a employé la faradisation de la région lombaire, la galvanisation par courant ascendant le long du rachis. A ces moyens, étant donnée la nature franchement hystérique de certaines grandes polyuries, on peut ajouter, le cas échéant, la suggestion hypnotique. C'est donc plutôt au traitement des névroses qu'à la thérapeutique propre aux diabètes qu'on devra recourir.

DIABÈTE INOSURIQUE.

Cette affection, encore mal déterminée, est caractérisée par l'élimination de l'inosite, sucre musculaire, par les urines.

Elle se confond quelquefois avec la précédente. La thérapeutique est surtout commandée par les symptômes et l'état général du malade.

DIABÈTE ALBUMINEUX (voir *Néphrites*).

A. LÉTIENNE.

GOUTTE

Moyens pharmaceutiques. — COLCHIQUE. — Le remède le plus célèbre contre la goutte est le colchique. Il passe pour en être le spécifique. En effet, dans la goutte aiguë, surtout au début de la période des attaques, il donne des résultats remarquables. Ce médicament ne doit d'ailleurs presque jamais être employé en dehors des manifestations aiguës.

Il était connu de l'antiquité, qui semble l'avoir utilisé sous le nom d'hermodacte. L'hermodacte de l'ancienne pharmacopée avait des usages multiples, mais il était surtout recommandé aux podagreux. Avicenne l'appelle la « thériaque des articulations ». Tournefort, l'ayant trouvé en Asie Mineure, en fit un colchique, opinion que précisa Planchon, en 1856, en l'identifiant avec le *Colchicum variegatum*.

Delpeuch a dernièrement démontré l'identité de l'hermodacte et du colchique d'automne. Aujourd'hui, nous tirons encore la substance médicamenteuse du colchique d'automne (*C. autumnale* Linn.), plante monocotylédone de la famille des Colchicacées. Très répandue dans les prairies, elle émaille à l'automne les prés et les champs humides de sa fleur mauve ou rose tendre, isolée et dressée sur une hampe fine, issue d'un bulbe entouré de tuniques, vestiges des feuilles qui ont paru au printemps. Son apparition précède les frimas. En février, les feuilles se développent, l'ovaire de la fleur pousse activement sa fructification, et le fruit capsulaire s'ouvre vers juin ou juillet pour semer ses graines ovoïdes, rugueuses, de couleur jaune brunâtre.

Le colchique doit ses propriétés actives à la colchicine. Les bulbes sont récoltés à la floraison. On les emploie soit en poudre, soit en teinture, soit en vin. Les fleurs sont plus riches en principe actif: elles contiennent en outre des huiles essentielles qui ont peut-être une action particulière. Mais chacune des parties actives de la plante contient une plus ou moins grande proportion d'alcaloïde, de colchicine. Celle-ci est également employée en granules ou en préparations diverses.

Bien que tous les auteurs reconnaissent l'efficacité du colchique, on ne sait pas encore son mode d'action exact. A dose thérapeutique, les phénomènes qu'il détermine sont presque uniquement intestinaux. Les malades ont des selles diarrhéiques, peu abon-